

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	2A (bas)	Date dernier relevé consécutif.:	
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	18.03.2010

1. Situation initiale

Un changement important peut-il être constaté sur la placette témoin depuis le dernier relevé? oui (nouveau relevé avec Form. 2 --> voir au verso)
non (relevé consécutif traditionnel avec Form. 6)

2. Aspect

- Par rapport au dernier relevé, une modification est intervenue sur la surface, à savoir: (faire esquisse au verso si localisable)

Une coupe FFPP de mise en lumière a eu lieu en automne 2009. Une partie des bois ont été sorti de la forêt et une autre partie est resté en travers de la côte. Cette placette a passé de 98 sylves en 2009 à 28 sylves en 2010, la coupe a donc été conséquente. Un inventaire 2009 et un en 2010 figurent dans ce fichier.

- Les modifications ont une influence sur les buts poursuivis par la placette témoin, à savoir:

La coupe réalisée a diminué le nombre de tige > 16 cm. Par contre, l'apport de lumière complémentaire favorisera le développement du rajeunissement.
Un inventaire a été réalisé le 18.3.2010 après la coupe de bois.

- La surface a été touchée par un événement naturel

Événement: Date:
Conséquences:

- Les alentours proches de la surface ont été touchés par un événement naturel

Événement: Date:
Conséquences:

3. Mesures de routine effectuées

- prise de nouvelles photos (emplacement?)
- nouv. marquage des emplacem. photos
- nouveau marquage des limites
- autres mesures de routine

4. Remarques, constatations particulières

5. Notice pour le prochain relevé consécutif

Des photos sont disponibles en fichier séparé pour 2009 et 2010
La coupe de bois a été conséquente, cette surface avait trop de gros et long hêtre. Il était impératif de diminuer le nombre des gros bois et de favoriser le développement du rajeunissement.
La coupe de bois n'a pas touchée la surface 2 B.

Lieu, date:
Sonvilier, le 20 mai 2010

Personne compétente:
Pierre-Yves Vuilleumier

Commune / lieu:	Renan	Relevé consécutif No	1
Placette témoin No:	2A (bas)	Date dernier relevé consécutif.:	00.01.1900
Personne compétente:	Pierre-Yves Vuilleumier	Date relevé consécutif actuel:	18.03.2010

Esquisse de la situation: (noter les modifications constatées sur la surface)



Emplacement de la photo no 5: photo prise le 17.08.2009 avant les travaux (avec les feuilles)



Emplacement de la photo no 5: photo prise le 118.03.2008 après les travaux (sans les feuilles)

Checkliste: quand est-il nécessaire de procéder à un nouveau relevé de la placette?

en général: l'état et / ou le développement ont tellement changé que le form. 2 doit être corrigé.

les points suivants peuvent être des motifs pour un nouveau relevé avec form. 2 :

- changements nettement visibles dans le peuplement, p. ex. tempête (>20% des arbres sont renversés)
- gros dégâts dus au bris de neige
- le développement attendu de la surface a changé du tout au tout
- gros dégâts d'abrouissement dus au gibier (p. ex. régénération du sapin fortement menacée)
- gros dégâts dus aux chutes de pierres
- la surface ou une partie de celle-ci a été fortement modifiée par un glissement
- forte attaque de bostryches
- une mesure forestière a été effectuée (p. ex. coupe, soins, plantations)
- l'image du peuplement a fortement changé
- la fonction forestière a changé
- un changement intervenu a considérablement influencé le but poursuivi
- la composition des essences s'est considérablement modifiée (événement naturel, coupe, plantations)